

Résultats de l'enquête « cotisations »

La commission « Associations » a lancé au cours du dernier trimestre 2014, une enquête auprès des associations d'ingénieurs membres de IESF. Cette enquête dénommée « questionnaire cotisations » avait deux buts principaux :

- D'une part, avoir une photographie des cotisations versées par les membres auprès de leurs propres associations et des relations entre les associations et leurs écoles.
- D'autre part, avoir un retour de la façon dont IESF était perçu par les associations.

Le questionnaire a été mis en ligne le 19 novembre 2014 et a été clos le 21 décembre.

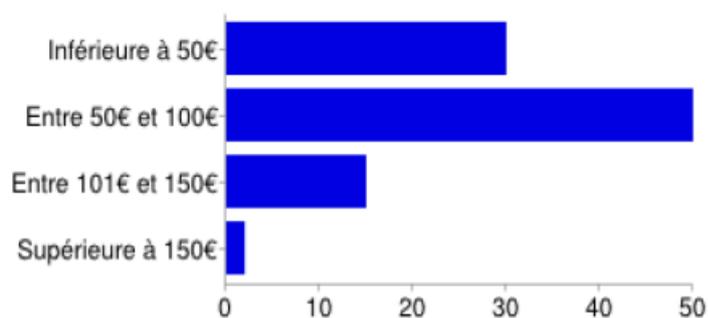
Nous avons obtenu 97 réponses soit environ 60% des associations affiliées à IESF, et près de 80% de leurs membres. Résultat exceptionnel en regard des enquêtes précédentes.

Les résultats chiffrés et les commentaires sont présentés dans les pages suivantes. A noter que le calcul des pourcentages est effectué par rapport aux 97 réponses. Dans les cas où pour certaines questions des associations n'ont pas répondu, la somme des pourcentages est alors inférieure à 100, l'écart mesure en quelque sorte les « abstentions »

Vous avez été nombreux à nous demander de vous fournir rapidement ces résultats, ce que nous faisons.

Pour la commission,
Philippe DELTOMBES / Bernard LAURENT.

Partie 1 : cotisation annuelle de base



Inférieure à 50€	30	31 %
Entre 50€ et 100€	50	52 %
Entre 101€ et 150€	15	15 %
Supérieure à 150€	2	2 %

Commentaires : La cotisation moyenne est de **73 €**, soit une dizaine d'euros de moins que nos dernières estimations.

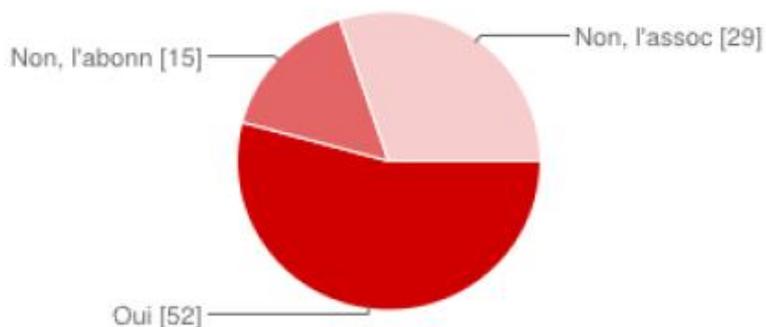
1. Quels services sont inclus dans la cotisation de base ?

a. Est-ce que votre Annuaire est inclus dans la cotisation ?



Oui	92	95 %
Non	5	5 %

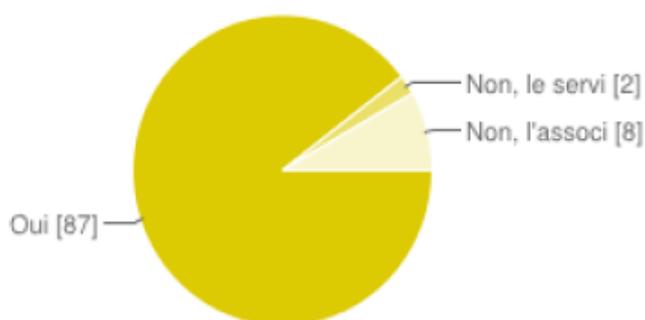
b. Est-ce que votre Revue est incluse dans la cotisation ?



Oui	52	54 %
Non, l'abonnement est séparé	15	15 %
Non, l'association n'édite pas de revue	29	30 %

Pour la grande majorité des associations, la cotisation de base inclut la fourniture d'un annuaire (annuel ou biennal ?) papier, et un peu plus de la moitié une revue périodique (trimestrielle, semestrielle ou annuelle ?)

c. Est-ce qu'un service Emploi / Carrière est inclus dans la cotisation ?



Oui	87	90 %
Non, le service est proposé séparément	2	2 %
Non, l'association ne propose pas ce service	8	8 %

Le Service Carrière/Emploi existe dans la quasi-totalité des associations (90 %) peut-être que le Comité Associations devrait approfondir ce sujet.

d. Autres services inclus dans la cotisation ?

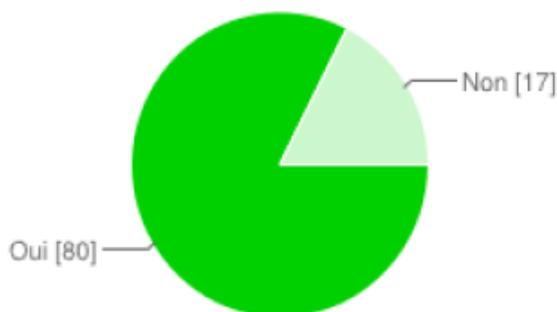
Sur les autres services offerts et inclus dans la cotisation de base remarquons :

- que la plupart d'entre eux sont tournés exclusivement vers les membres ingénieurs de l'association ; on note quelques rares participations aux événements de l'école (galas, ...) et aux manifestations organisées par les étudiants ou à leurs besoins (rencontres sportives, demandes de stage). C'est vrai qu'une question ouverte ne force pas beaucoup les répondants à explorer exhaustivement le domaine, mais les réponses venues spontanément sont à 95% relatives à des événements entre anciens.
- que l'imagination a été largement sollicitée pour mettre sur pied des services dont la destination est de rassembler et de fidéliser les anciens.

Partie 2 : tarifs réduits et adhésion des élèves

a. Tarifs réduits

- Tarifs réduits pour les jeunes promotions



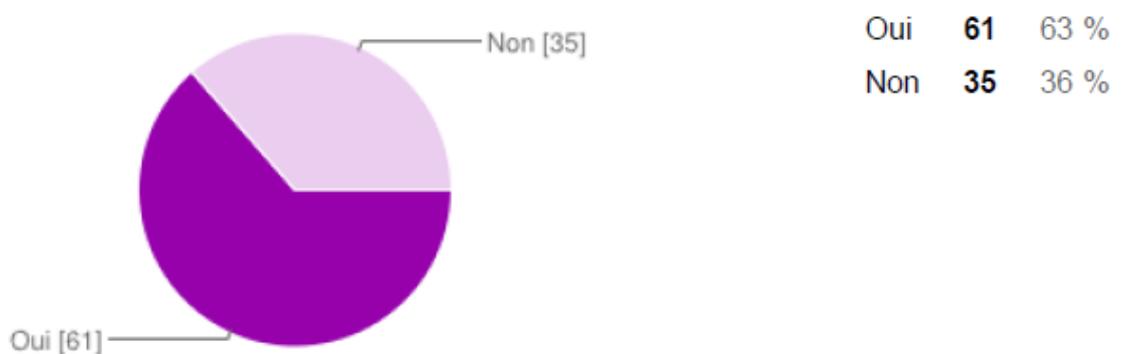
Oui	80	82 %
Non	17	18 %

Moyenne arithmétique des cotisations (/ base) suivant le nombre d'années de sortie :

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année
Cotisation moyenne	37 %	42,50 %	53 %	51 %	54 %

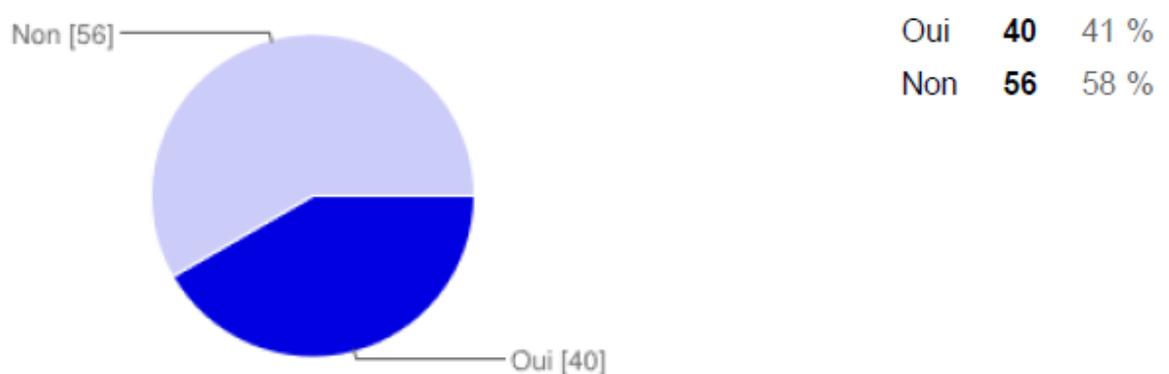
N.B. : on constate que, durant les trois premières années, la cotisation augmente puis reste sur un seuil ($\approx 53\%$), ce qui correspond à **39 €** en moyenne par rapport à la cotisation de base moyenne de $\approx 73 €$.

- **Tarifs réduits pour ceux en recherche d'emploi**



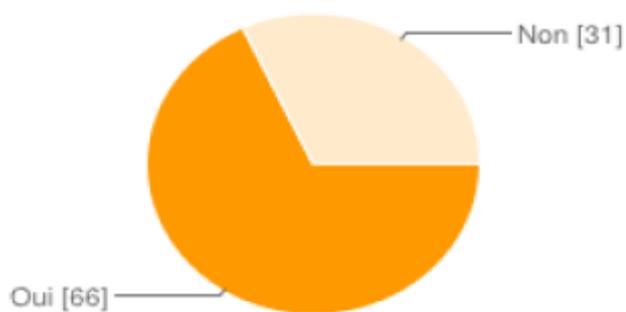
Moyenne arithmétique de la cotisation = **39 %**
par rapport à la cotisation de base soit **29 €**

- **Tarifs réduits pour les retraités ou les seniors**



Moyenne arithmétique de la cotisation = **52 %**
par rapport à la cotisation de base soit **38 €**

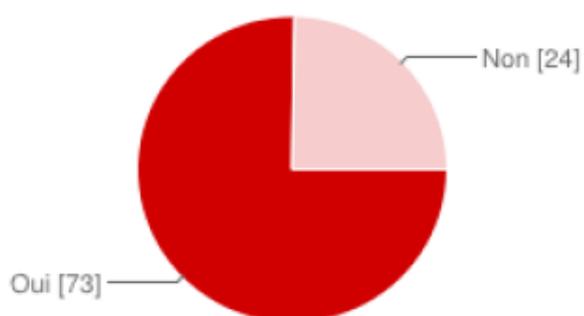
- Tarifs réduits pour les couples



Oui	66	68 %
Non	31	32 %

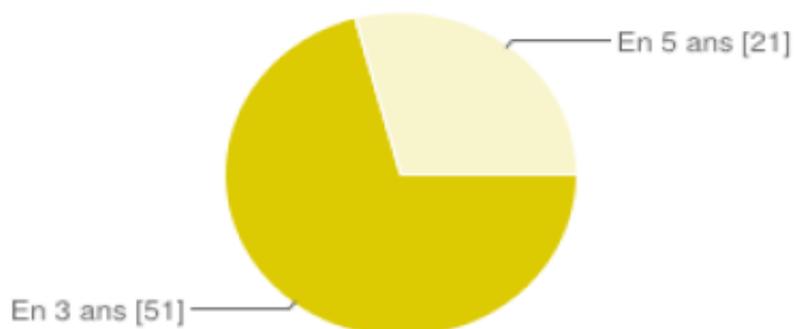
b. Adhésion des élèves à votre association

- Votre association propose-t-elle l'adhésion des élèves en cours de scolarité ?



Oui	73	75 %
Non	24	25 %

- En combien d'années se déroule le cursus de votre école ?



En 3 ans	51	53 %
En 5 ans	21	22 %

➤ *Pour les écoles en 3 ans*

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Cotisation moyenne	24 %	21,50 %	23 %

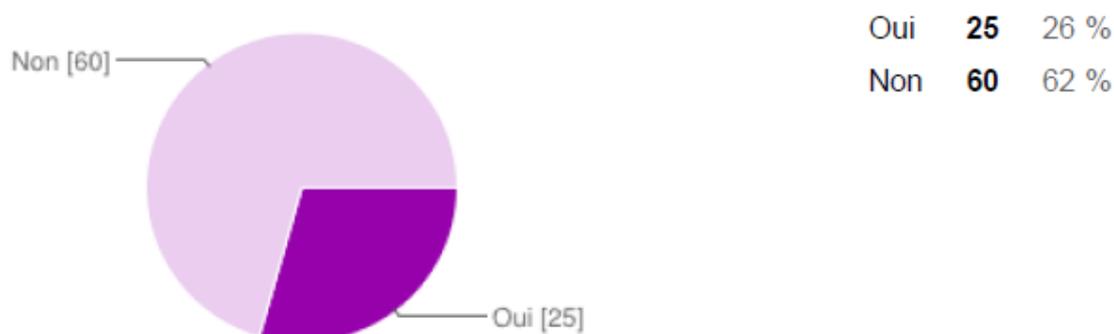
➤ *Pour les écoles en 5 ans*

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année
Cotisation moyenne	27 %	28 %	28 %	28 %	29 %

Rappel : les pourcentages sont exprimés par rapport à la cotisation de base.

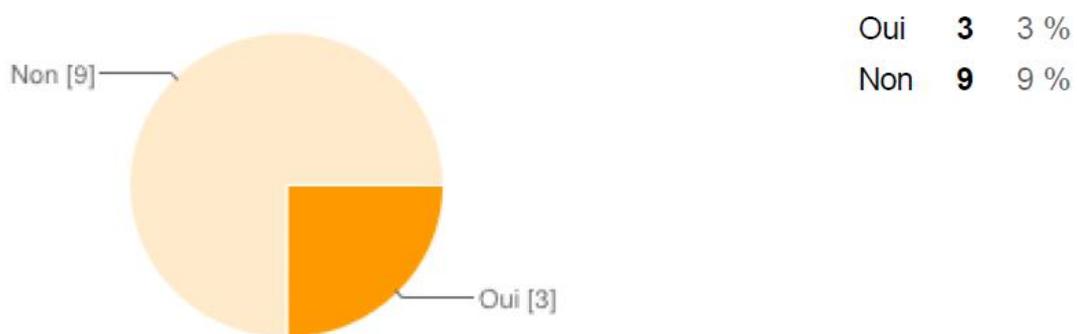
Partie 3 : cotisations à vie

a. Votre association propose-t-elle une cotisation à vie pour les ingénieurs sortis de l'école ?



La cotisation à vie ingénieurs, quand elle existe, représente entre 3 et 30 années de cotisation de base (grande dispersion). Moyenne (peu significative) : 15 années de cotisation de base.

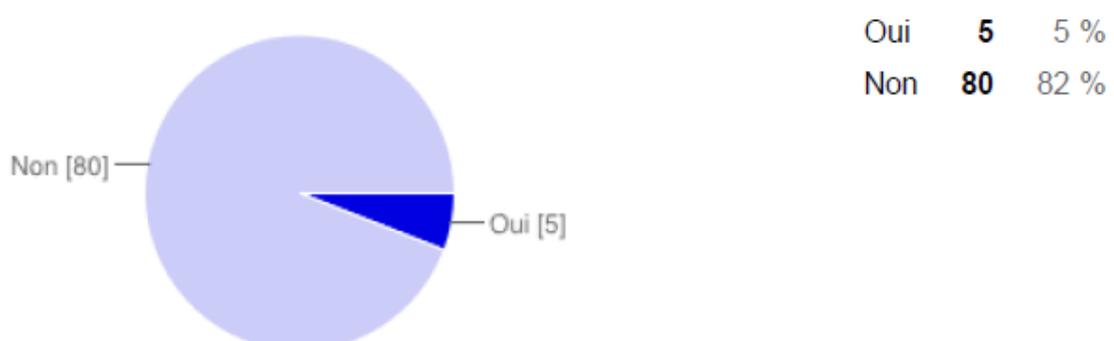
b. Si votre association ne propose pas une cotisation à vie y voit-elle un intérêt, veut-elle s'y engager ?



Les 12 réponses obtenues à la question portant sur l'intention de s'engager vers un système de cotisation à vie sont peu significatives et peu engageantes.

On peut retenir que 3 associations seulement, sur un total de 57 associations concernées, ont manifesté leur intérêt pour ce dispositif. Il est vraisemblable que les autres associations n'ont pas encore amorcé une réflexion dans ce sens.

c. Votre association propose-t-elle une cotisation à vie pour les élèves en cours de scolarité ?

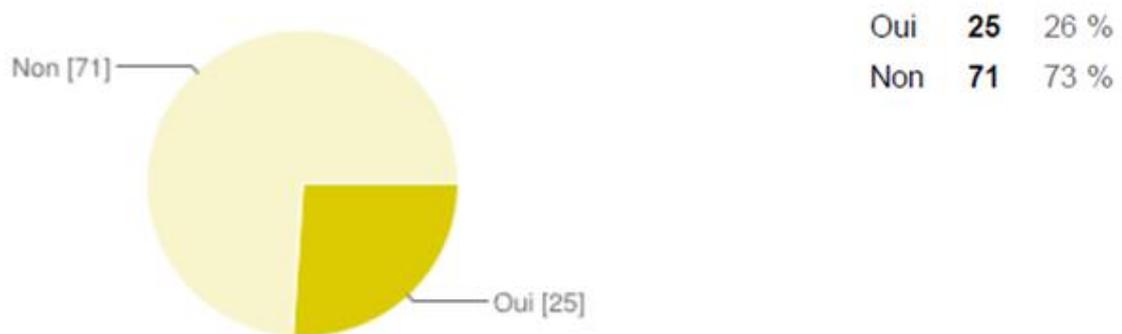


La cotisation à vie élèves, quand elle existe, représente entre 5 et 14 années de cotisation de base. Moyenne : 8 années de cotisation de base.

Partie 4 : facilités de paiement et divers

a. Facilités de paiement

- **Facilités de paiement pour les cotisations annuelles**

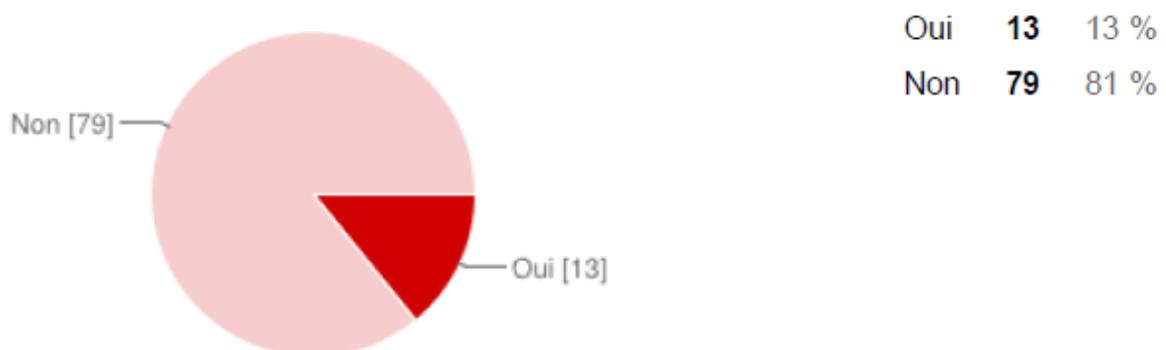


26% des associations ayant répondu offrent des facilités de paiement.

Deux types de facilités sont proposés :

- une réduction pour les paiements par prélèvement automatique (de 5 à 20% du montant nominal),
- un échelonnement du paiement (par mois, par trimestre ...), traité en général au cas par cas et sur demande de l'intéressé.

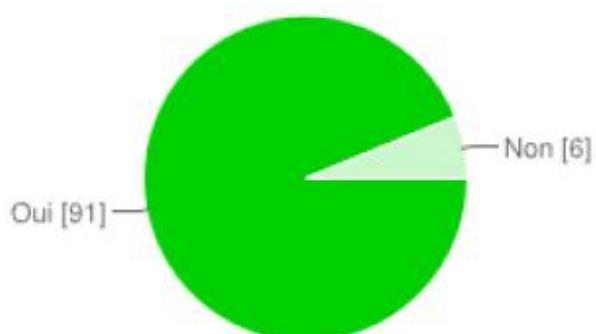
- **Facilités de paiement pour les cotisations à vie**



13% des associations ayant répondu offrent des facilités de paiement.

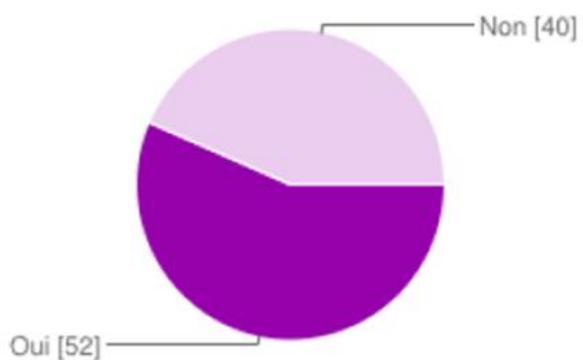
Ces facilités sont l'étalement du paiement, en plusieurs fois sur un an, ou en plusieurs fois sur plusieurs années (jusqu'à 5 ans).

- Paiement des cotisations en ligne



Oui	91	94 %
Non	6	6 %

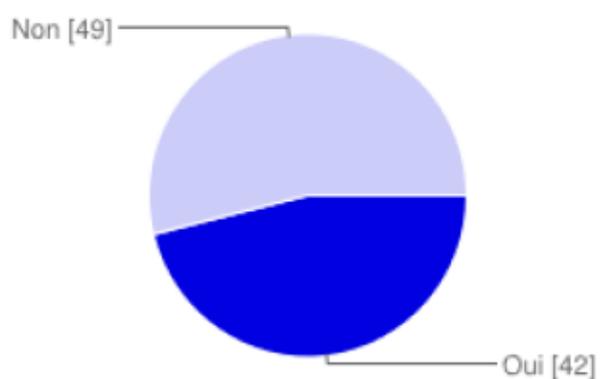
- Paiement des cotisations par prélèvement automatique



Oui	52	54 %
Non	40	41 %

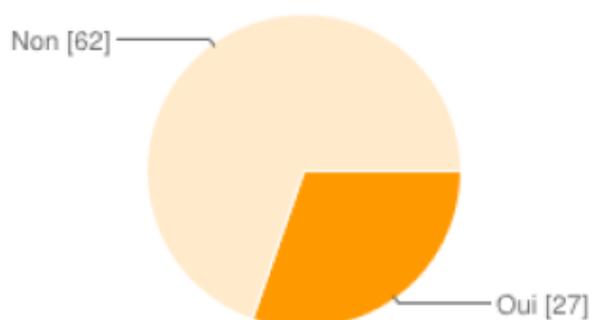
b. Divers

Cotisation majorée de "soutien"



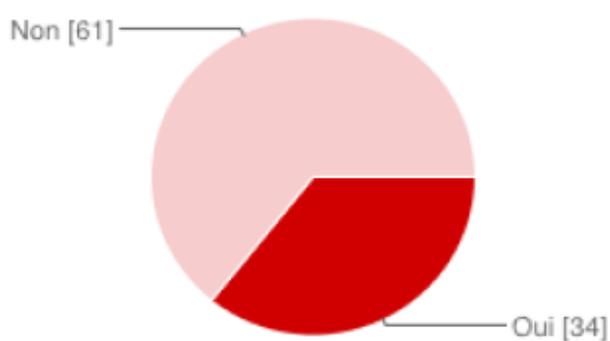
Oui	42	43 %
Non	49	51 %

Fonds d'entraide



Oui	27	28 %
Non	62	64 %

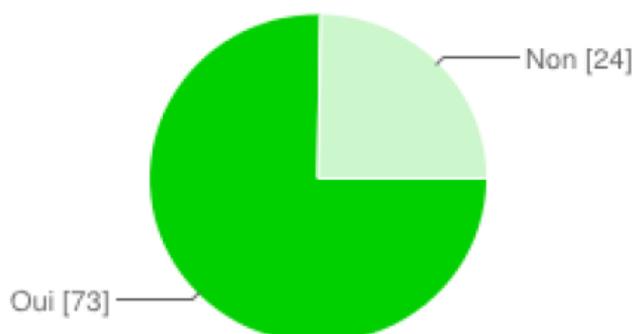
Existe-t-il une fondation, distincte de votre association ?



Oui	34	35 %
Non	61	63 %

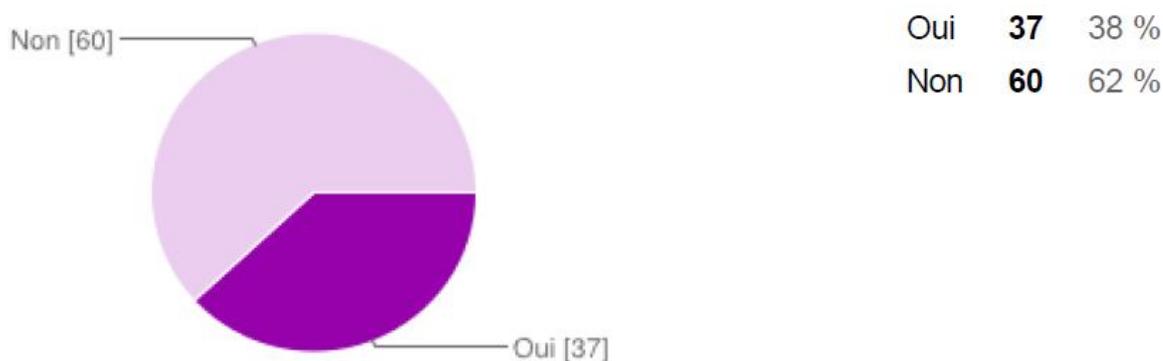
Partie 5 : relations avec l'école

a. Votre association est-elle hébergée par l'école ?

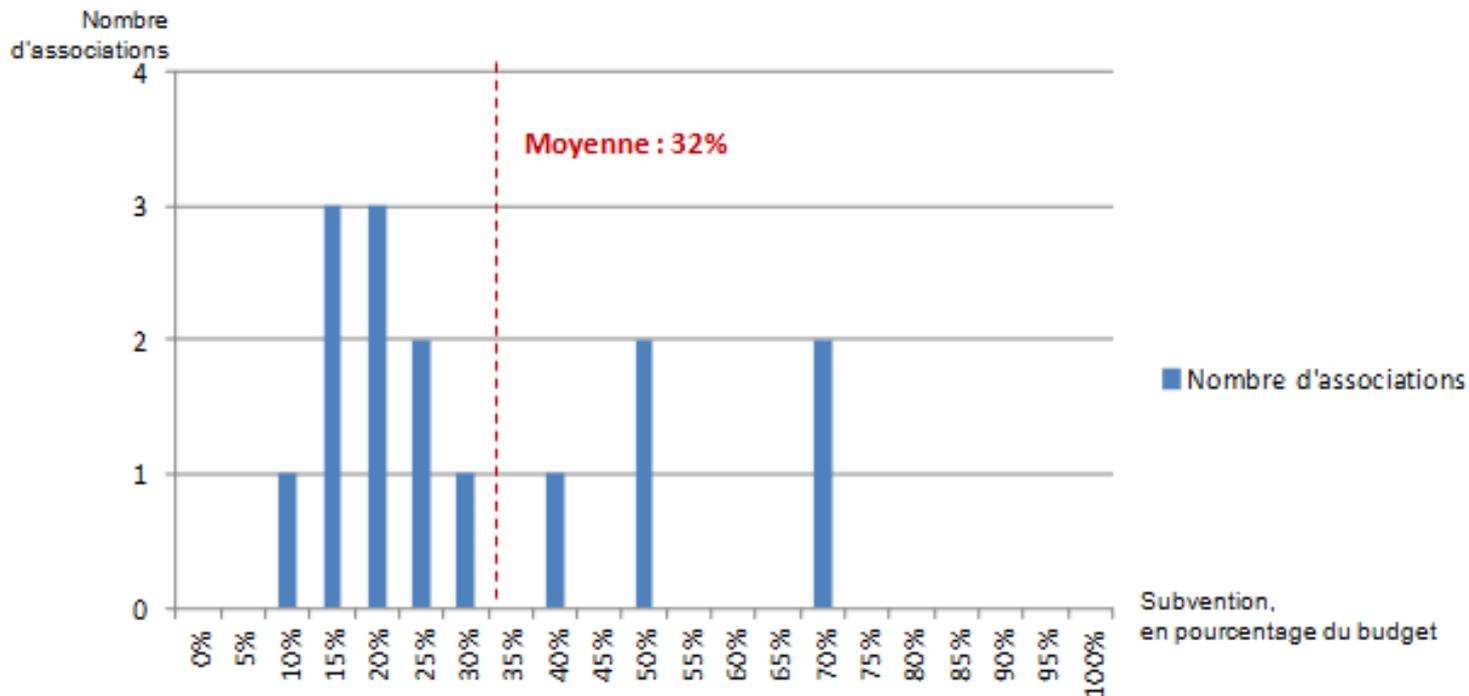


Oui	73	75 %
Non	24	25 %

b. Votre association reçoit-elle une subvention de l'école ?



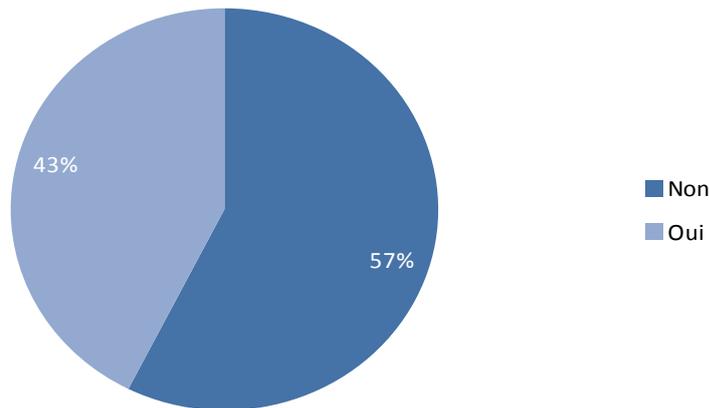
Parmi les associations hébergées, la moitié d'entre elles reçoit une subvention. Au global, il y a ainsi **un tiers des associations hébergées et subventionnées en même temps.**



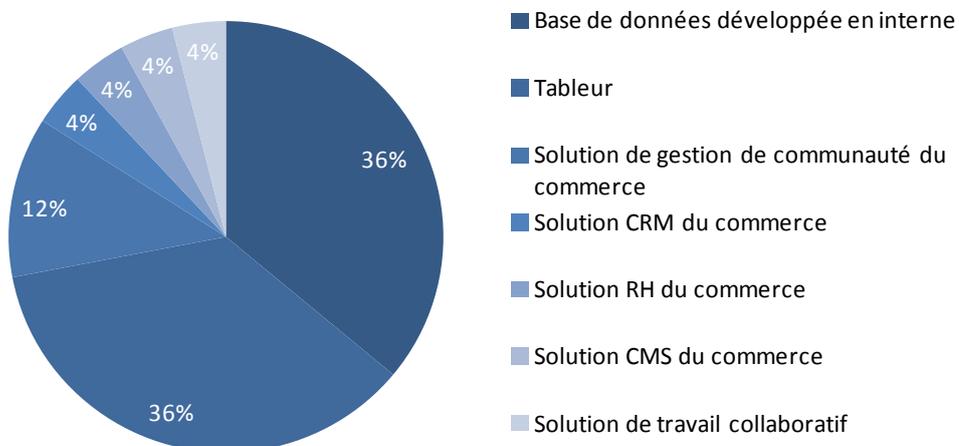
- En moyenne, les subventions contribuent à hauteur **d'un tiers du budget** de l'association. Elles peuvent représenter jusqu'à 70%.

c. Votre association partage-t-elle ses données avec l'école ?

- Les associations sont **une majorité (57%) à ne pas partager leurs données** avec l'école.

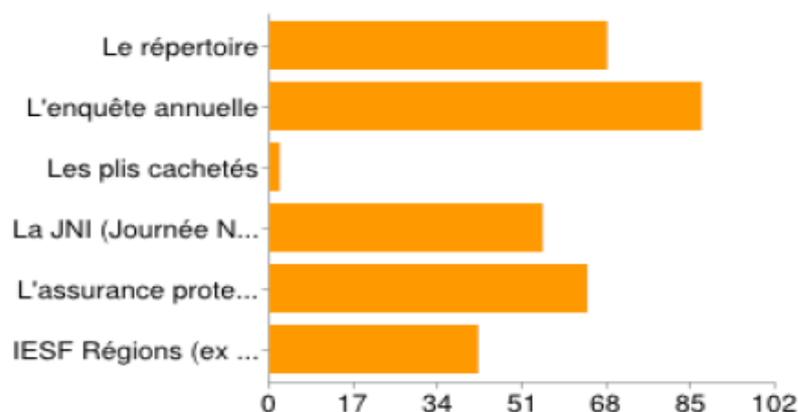


- Parmi les associations partageant les données, les **échanges s'effectuent majoritairement avec une base de données.**



Partie 6 : connaissance de IESF

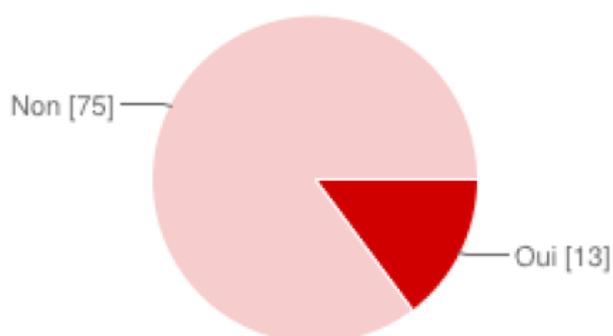
Les services suivants, fournis par IESF, sont-ils connus de vos membres ?



Le répertoire	68	70 %
L'enquête annuelle	87	90 %
Les plis cachetés	2	2 %
La JNI (Journée Nationale de l'Ingénieur)	55	57 %
L'assurance protection juridique	64	66 %
IESF Régions (ex URIS)	42	43 %

La JNI et les régions sont mal connues des associations. Les commentaires faits à cette question montrent qu'IESF est principalement connu de la direction des associations et moins de leurs membres.

a. Votre association est-elle prête à fournir un effort financier pour aider IESF à créer de nouveaux services ?



Oui	13	13 %
Non	75	77 %

Conclusion

Les réponses recueillies permettent à chaque association de se positionner par rapport aux autres, compte tenu du nombre élevé de réponse. Nous avons noté le niveau moyen des cotisations inférieur au consensus, un intérêt faible pour la cotisation à vie, des activités dirigés vers les anciens et des contacts et échanges limités avec l'école et les élèves.

Parmi les 97 réponses que nous avons reçues, figuraient 19 commentaires libres.

Ces commentaires sont regroupés par sujet dans le tableau suivant :

Demande de retour sur enquête	6
Félicitations	2
Être attractif par des services légitimes et déductibilité fiscale	4
Prochain questionnaire: - Actions officielles des associations - Outil de gestion - Prévoir les différents cas de figure cotisants	3
Fiabilité du répertoire	1
Mutualisation des ressources	1
Consulter les alumni pour connaître et reconnaître les services d'IESF (question à poser dans l'enquête annuelle)	2

Ce document est un premier retour vers les associations. Début février, nous présenterons et commenterons cette enquête auprès des DG et SG de vos associations.

Remerciements

Le groupe de travail qui a élaboré le questionnaire et dépouillé les résultats était composé de :

- Maxime BLANC
- Patricia BOUEME
- Philippe DELTOMBES
- Emmanuel DEPELLEY
- Christian EXMELIN
- Daniel GATIE
- Bernard LAURENT
- Franck LELEU
- Jean Claude PANNEKOUKE
- Jean ROUFFIGNAC